

Prérequis

- ✎ Être allocataire du RSA, prioritairement les primo-entrants dans le dispositif qui rencontrent des difficultés particulières d'insertion professionnelle, en raison de l'existence d'un cumul de difficultés périphériques, et qui ne sont pas suffisamment autonomes pour pouvoir bénéficier de l'accompagnement AVEC.

Objectifs

- ✎ Les mesures de **Garantie d'Activité Départementale** sont destinées à faciliter l'accès à l'emploi et à la formation des personnes allocataires du RSA qui rencontrent des difficultés particulières d'insertion socio-professionnelle, en travaillant de manière simultanée et articulée leurs difficultés sociales et professionnelles.

Durée

- ✎ Six mois en discontinu

Modalités et délais d'accès

- ✎ Sur prescription du Conseil Départemental du Calvados.
- ✎ A réception de la commande, un premier rendez-vous est fixé sous trois semaines.

Tarif

- ✎ Gratuit pour les participant-e-s, financée par le Conseil Départemental du Calvados



Contacts

- ✎ letape-vire@letape-emploi.fr
- ✎ 02 31 68 88 65

Méthodes mobilisées et modalités d'évaluation

- ✎ Cet accompagnement prévoit des modalités individuelles et collectives qui seront personnalisées et adaptées. Elles peuvent prendre plusieurs formes : entretiens individuels, accompagnements physiques pour certaines démarches, évaluations en entreprise (PMSMP), ateliers collectifs thématiques en présentiel ou à distance et évaluations complémentaires plus spécialisées
- ✎ Sur la période de 6 mois, en moyenne, 13 contacts au minimum entre le bénéficiaire et son référent seront réalisés dont 8 feront l'objet d'un émargement (6 rendez-vous individuels présentiels et 2 ateliers collectifs présentiels)
- ✎ Bilan de fin d'action avec qualification de la sortie : emploi durable, emploi de transition, sortie dynamique, autres motifs de sortie
- ✎ Questionnaire de satisfaction

Accessibilité aux personnes handicapées

- ✎ La formation et les locaux sont accessibles aux personnes handicapées.

